



Delai de construction sur un terrain

Par **reinevache_old**, le **24/05/2007** à **19:47**

Bonjour, Bonsoir,

j'ai dans le projet d'acheter un terrain constructible, mais il y a quelques années il ne fallait pas dépasser les 5 ans entre le moment de l'achat du terrain et la construction d'une maison.

Aujourd'hui les lois changent tellement que je ne sais pas du tout si cela à changer (plus ou moins d'années)

En espérant avoir été claire, j'espère avoir une réponse

Cordialement